

## H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

Séance 1 : 1 heure

### Introduction

Doc. 1 page 184 : « La France dans la guerre d'Algérie (1954-1962) »

Doc. 2 page 185 : « La France s'engage dans la construction européenne »

- De 1945 au milieu des années 1970, la France retrouve un rôle international en s'adaptant aux bouleversements du monde : la décolonisation, la Guerre froide...
- Avant d'accepter la décolonisation, la France mène deux guerres. En 1958, la guerre d'Algérie fait chuter la IV<sup>ème</sup> République et revenir de Gaulle au pouvoir, qui crée la V<sup>ème</sup> République.
- La France joue un rôle important dans la construction européenne. Dans la Guerre froide, de Gaulle ne renie pas l'alliance américaine mais il affirme l'indépendance de la France pour en faire une grande **puissance** (État ayant la capacité d'influencer les autres États) mondiale.
- **Problématique : Comment, malgré les obstacles, la France parvient-elle à reconstruire sa puissance extérieure et sa stabilité intérieure entre 1945 et 1974 ?**

### I. Sous la IV<sup>ème</sup> République, reconstruire la puissance : 1946-1958

#### Point méthode : Repérer la structure d'un paragraphe

- un paragraphe (un seul bloc sans retour à la ligne) comprend trois étapes :
  - l'affirmation de l'argument : c'est l'idée directrice du paragraphe
  - le développement des explications : causes, déroulement, acteurs, conséquences...
  - la mobilisation d'une illustration : un événement, un chiffre ou un personnage
- pour distinguer les paragraphes, on revient à la ligne (sans en sauter) et on fait un alinéa

#### A. Rétablir les bases nationales de la puissance

Doc. 1 page 187 : « Institutions de la IV<sup>ème</sup> République (1946-1958) »

Doc. vidéoprojeté : « L'ambition de reconstruire et de moderniser la France »

Doc. vidéoprojeté : « L'après-guerre : témoignage de Jean Wroblewski, mineur »

- Une nouvelle République est fondée. Dès 1944, le Gouvernement provisoire de la République française annule la plupart des lois du régime de Vichy et organise l'**épuration** (sanctions prises contre les collaborateurs, allant du renvoi à la mort). En 1945, les élections municipales signent la reprise d'une vie démocratique au sein de laquelle les femmes ont désormais le droit de vote. En **octobre 1946**, la **constitution** (ensemble des lois fondamentales fixant l'organisation et le fonctionnement d'un État, ainsi que les droits et les devoirs de ses citoyens) est adoptée : elle donne officiellement naissance à la IV<sup>ème</sup> République. Mais elle compte de nombreux opposants, dont **Charles de Gaulle** qui refuse un **régime parlementaire** (régime dans lequel le Parlement investit, contrôle et peut renverser le gouvernement) et se retire de la vie politique.
- L'une des priorités est alors de relancer l'économie. L'État joue un rôle clé avec les **nationalisations** (rachat de tout ou partie d'une entreprise par l'État) des mines de charbon, des banques et compagnies d'assurance et des entreprises d'électricité et de gaz. **Jean Monnet** élabore le **premier plan (1946-1952)** afin de coordonner les efforts de relance : il prévoit l'augmentation de la production de charbon et d'acier et la modernisation des usines.
- Un nouveau projet de société est aussi élaboré. L'**État-providence** (forme politique dans laquelle l'État intervient dans le domaine social et économique pour garantir le bien-être de ses citoyens) protège la population contre les risques économiques et sociaux. En **octobre 1945**, la **Sécurité sociale** est créée. En **1950**, le **salaire minimum** est adopté. En **1956**, une **troisième semaine de congés payés** est accordée aux salariés. Le **deuxième plan (1954-1957)** investit dans les équipements scolaires et hospitaliers. Dès le début des années 1950, les Français entrent dans une période de croissance économique et les tickets de rationnement disparaissent.

## B. Redéfinir la place extérieure de la France

Doc. vidéoprojeté : « L'Union française, une tentative pour sauver l'empire français »  
Doc. 2 page 194 : « Une affiche contre la Communauté européenne de défense »  
Doc. vidéoprojeté : « La France s'engage dans la construction européenne »  
Doc. vidéoprojeté : « Le conseil scientifique du Commissariat à l'énergie atomique en 1946 »

- La question des colonies se pose très vite. D'abord, la France réprime les revendications indépendantistes de ses colonies. Le 8 mai 1945, les manifestations de Sétif et Guelma en Algérie sont réprimées. Le général Leclerc est envoyé en Indochine pour s'opposer à l'indépendance (les Indochinois ont proclamé leur indépendance en 1945). En 1946, la France associe les colonies dans l'« Union française » (organisation politique qui associe la métropole et les départements d'outre-mer aux colonies) mais n'envisage pas l'indépendance.
- La construction européenne débute. En 1950, suite à l'appel du ministre français des affaires étrangères, Robert Schuman, la Communauté du charbon et de l'acier (CECA) est créée en 1951. En 1957, deux traités sont signés à Rome mettent en place la Communauté économique européenne et une agence européenne de l'atome (Euratom). Cette politique européenne ne se fait pas sans résistance. En 1954, l'opposition des communistes et des gaullistes fait échouer le projet d'une armée européenne (Communauté européenne de défense).
- Le retour de la France sur la scène internationale peut avoir lieu. De Gaulle ambitionne de rétablir la France comme une grande puissance mondiale. En 1945, la France obtient un siège permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU. En 1945 toujours, la création du Commissariat à l'énergie atomique a pour objectif de retrouver rapidement la puissance militaire grâce à l'arme nucléaire. Le pays s'allie avec les États-Unis dans le cadre de l'OTAN en 1949. Il bénéficie de leur protection dans le contexte de la Guerre froide et de la menace soviétique en Europe.

## C. De grandes limites à la puissance française

Doc. vidéoprojeté : « La France sous la dépendance des États-Unis »  
Doc. vidéoprojeté : « Le fonctionnement de la IV<sup>ème</sup> République »

- Mais des difficultés économiques et financières apparaissent. À plusieurs reprises, Jean Monnet négocie des plans d'urgence avec les Américains. La France reçoit également des fonds importants dans le cadre du Plan Marshall (1947). Les dépenses pour la reconstruction et la modernisation provoquent l'inflation (hausse généralisée et durable des prix dans un pays) et un important endettement de l'État (25% de la richesse nationale produite en 1947).
- La situation politique demeure instable. La IV<sup>ème</sup> République est un régime parlementaire fragilisé par l'instabilité ministérielle. Lors des crises, les alliances au sein de l'Assemblée nationale volent en éclat, obligeant les gouvernement qu'elles soutenaient à démissionner. En l'espace de 12 ans, vingt-quatre gouvernements se succèdent.

Doc. vidéoprojeté : « La signature des accords de Genève (1954) »  
Doc. vidéoprojeté : « L'indépendance du Maroc (1956) »  
Doc. vidéoprojeté : « L'indépendance de la Tunisie (1956) »  
Doc. vidéoprojeté : « L'état d'urgence en Algérie (1955) »  
Doc. vidéoprojeté : « La France dans les relations internationales (1945-1970) »

- La position internationale de la France est fragilisée. Le contexte de décolonisation rend la position de la France intenable. En 1954, les accords de Genève entérinent l'indépendance de l'Indochine. En 1956, c'est l'indépendance du Maroc et de la Tunisie. La guerre d'Algérie débute en novembre 1954. En 1955, le gouvernement décrète l'état d'urgence (mesures prises par un gouvernement en cas de péril grave dans le pays) : c'est le début d'une guerre meurtrière qui divise les Français. 450 000 soldats français sont mobilisés, dont de nombreux jeunes effectuant leur service militaire. La guerre d'Algérie accentue l'instabilité gouvernementale de la IV<sup>ème</sup> République. Au début de l'année 1958, la situation tant militaire que politique est très tendue.

## II. Sous la V<sup>ème</sup> République, la puissance retrouvée : 1958-1974

### Point méthode : Trouver des exemples pour illustrer l'argument et les explications

- un exemple peut être un événement : il faut le raconter et le dater
- il peut être un chiffre : il faut ne pas oublier l'unité et la date
- il peut être un personnage historique : il faut donner son nom et ce qu'il a fait/dit

### A. Une République stabilisée et renforcée

Doc. 4 page 197 : « La crise politique du 13 mai 1958 »

Doc. vidéoprojeté : « Vote pour le référendum, le 28 septembre 1958 à Paris »

• Une nouvelle république voit le jour. Après la **manifestation insurrectionnelle** du **13 mai 1958** à Alger, une crise politique majeure éclate : le Président du Conseil, **Pierre Pflimlin**, démissionne le 28 mai. Le Président de la République, **René Coty**, appelle **Charles de Gaulle** pour le remplacer. Le 1<sup>er</sup> juin 1958, l'Assemblée nationale lui donne les pleins pouvoirs pour modifier les institutions. La V<sup>ème</sup> République est approuvée par **référendum** (vote direct du corps électoral, appelé à répondre par « oui » ou « non » à la question posée) en octobre 1958.

### Point de passage et d'ouverture 1 : « La Constitution de 1958 » (pages 204-205)

Consigne : Dans les documents, trouvez des arguments et des exemples pour compléter le plan ci-dessous à propos de la Constitution de 1958.

• Rédigée à l'été 1958 par **Michel Debré**, le Garde des Sceaux du général de Gaulle, la **Constitution de la V<sup>ème</sup> République** est adoptée en **octobre 1958** :

- elle est démocratique et républicaine :
  - > la suffrage universel est respecté : l'article 11 de la Constitution évoque le référendum (doc. 1) et l'affiche de 1962 évoque l'élection du Président de la République au suffrage universel direct (doc. 5)
  - > les pouvoirs sont séparés : l'article 9 de la Constitution évoque le pouvoir exécutif du Président et de son gouvernement (doc. 1) alors que l'article 61 fait référence au pouvoir législatif de l'Assemblée nationale et du Sénat (doc.3)
  - > elle reprend les symboles républicains : la statue de Marianne, le drapeau tricolore, le sigle « RF » pour « République française », la Place de la République et le 4 septembre (date anniversaire de la III<sup>ème</sup> République).
- elle renforce les prérogatives du Président et du Conseil constitutionnel :
  - > les pouvoirs du Président sont importants : chef de l'État (article 5) et des armées (article 15), nomination et direction du Gouvernement (articles 8 et 9), promulgation des lois (article 10), consultation par référendum (article 11), dissolution de l'Assemblée nationale (article 12), pleins pouvoirs (article 16).
  - > les pouvoirs du Conseil constitutionnels sont importants aussi : il est consulté pour l'activation des pleins pouvoirs (article 16), il vérifie la constitutionnalité des lois (article 61) et ses décisions ne peuvent faire l'objet d'appel (article 62)
  - > le but est d'éviter l'instabilité gouvernementale que la IV<sup>ème</sup> République a connu : un article du *Monde* en date du 31 juillet 1958 l'évoque (doc. 4)
- elle soulève des inquiétudes chez certains Français :
  - > la mise en scène de la présentation de la Constitution (doc. 2) le 4 septembre 1958 sur la place de la République est faite pour rassurer sur le caractère républicain du régime (de Gaulle mobilise tous les symboles républicains) et pour faire taire ceux qui l'ont accusé d'être revenu au pouvoir suite à un coup d'état appuyé par l'armée en mai/juin 1958
  - > la gauche considère que la Constitution, rédigée dans un contexte particulier, fixe un régime d'exception et instaure une « monarchie présidentielle »

Doc. 2 page 187 : « Les institutions de la V<sup>ème</sup> République »  
Doc. 5 page 205 : « L'élection du président au suffrage universel (1962) »  
Doc. vidéoprojeté : « La délégation algérienne à Évian, le 17 mars 1962 »  
Doc. vidéoprojeté : « La politique de la chaise vide (1965) »  
Doc. vidéoprojeté : « La bombe A française a explosé (1960) »

- Les institutions sont stabilisées. En décembre 1958, de Gaulle est élu Président de la République. Un régime semi-présidentiel (régime dans lequel le pouvoir est partagé entre le Parlement et le Président de la République) est mis en place et un nouveau mode de scrutin (méthode utilisée pour voter) est mis en place pour les élections législatives : le scrutin majoritaire uninominal à deux tours est instauré, favorisant les grands partis. La bipolarisation (regroupement des partis politiques en deux camps, la droite et la gauche) de la vie politique française est renforcée. Le pouvoir du Président de la République est renforcé : son élection au suffrage universel direct est actée par référendum en 1962. Réélu en 1965, de Gaulle renforce la présidentialisation (évolution du régime conduisant à concentrer les pouvoirs entre les mains du Président au détriment du Parlement) du régime par une forte présence médiatique.
- La grandeur de la France est retrouvée. De Gaulle ambitionne de faire de la France une puissance de premier plan. La page de la colonisation est tournée dès 1960 en Afrique avec l'indépendance de 14 anciennes colonies. Plus difficilement, les accords d'Évian (1962) mettent fin à la guerre et accordent l'indépendance à l'Algérie. Sur la scène internationale, de Gaulle ralentit la construction européenne : il s'oppose fermement à l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE en pratiquant la « politique de la chaise vide » (politique européenne menée par la France pour empêcher l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE). Il entreprend de grandes tournées diplomatiques, comme en Amérique latine en 1964. Puissance nucléaire dès 1960, la France prend ses distances avec les États-Unis et quitte le commandement intégré de l'OTAN en 1966.

### B. Une France marquée par la prospérité

Doc. vidéoprojeté : « Les chiffres de la croissance économique »  
Doc. vidéoprojeté : « Le billet de cinq nouveaux Francs (1960) »  
Doc. vidéoprojeté : « La modernisation de la France pendant les Trente Glorieuses »  
Doc. vidéoprojeté : « Le premier hypermarché Carrefour (1963) »  
Doc. vidéoprojeté : « L'aménagement de La Grande Motte (1969) »

- La prospérité économique est au rendez-vous. La France participe pleinement à la croissance économique mondiale : le taux de croissance annuel moyen du PIB atteint +5,8% entre 1959 et 1970. Le secteur industriel reste actif et s'intègre à l'économie mondiale libérale sous l'impulsion des grandes entreprises comme Rhône-Poulenc (chimie) ou Renault (automobile). Cependant, le secteur tertiaire s'impose comme le moteur principal de la croissance.
- L'État joue un rôle fondamental. En 1960, le « nouveau Franc » est mis en circulation. De grands programmes soutiennent la modernisation, comme le « plan calcul » (1966) qui doit aboutir à mettre au point un ordinateur français. Les grandes infrastructures se multiplient : l'aéroport d'Orly (1961), le tunnel du Mont Blanc (1965), la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer (1968). Une dizaine de réacteurs nucléaires (Saint-Laurent, Chinon, Bugey, Pierrelatte, Marcoule...) sont mis en chantier pour produire une électricité moins chère.
- À cette période, la société française se transforme. La croissance du pouvoir d'achat est soutenue (+4,4% par an en moyenne), permettant aux Français de consommer plus. Les hypermarchés font leur apparition : le premier ouvre ses portes dans la banlieue Sud de Paris en 1963. Ils sont 75 en 1970. Le niveau de vie moyen progresse : 24% des ouvriers ont une voiture à la fin des années 1950 contre 75% au début des années 1970. Les loisirs et le tourisme de masse (tourisme pratiqué par le plus grand nombre) poursuivent leur progression, accompagnés par l'État qui lance notamment le Plan Racine en 1963 pour aménager le littoral languedocien (aménagement des stations balnéaires de La Grande Motte, Le Cap d'Agde...).

### C. Les fragilités de la V<sup>ème</sup> République

Doc. vidéoprojeté : « La tentative de coup d'état des généraux en Algérie (1961) »

Doc. vidéoprojeté : « L'attentat du Petit-Clamart contre de Gaulle (1962) »

• Mais le pouvoir gaullien connaît une certaine érosion. Considérant l'indépendance de l'Algérie comme une trahison, des militaires font une tentative de coup d'état à Alger en 1961 puis l'Organisation de l'armée secrète (activistes opposés à la politique algérienne de de Gaulle et menant des opérations terroristes) commet des attentats en France. En 1962, le couple de Gaulle échappe de justesse à l'attentat du Petit-Clamart. Durant de longues années, le souvenir de la guerre d'Algérie est douloureux et divise les Français.

Point de passage et d'ouverture 2 : « La guerre d'Algérie et ses mémoires »

Consigne : Dans les documents, trouvez des arguments et des exemples pour compléter le plan ci-dessous à propos de la guerre d'Algérie.

- La guerre d'Algérie (1954-1962) provoque des conséquences multiples en France :
  - des conséquences politiques :
    - > en novembre 1954, quand débute la guerre d'Algérie, la France, par la voix de son ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, rappelle son attachement à l'Algérie française : la France refuse toute idée d'indépendance (doc. 1)
    - > en 1962, Charles de Gaulle est Président de la République et il a subi un attentat organisé par l'OAS (doc. 4) : la guerre d'Algérie a donc permis le retour de de Gaulle au pouvoir en 1958, la mise en place d'une nouvelle constitution donc d'une nouvelle république et le renforcement du pouvoir présidentiel.
  - des conséquences diplomatiques :
    - > entre 1958 et 1960, plus de la moitié des pays reconnaît le Gouvernement provisoire de la République algérienne, organe politique issu du Front de Libération nationale (FLN), dirigé par Ahmed Ben Bella : la France est donc isolée sur la scène internationale (doc. 4)
    - > des États fournissent clandestinement des armes au FLN pour lutter contre l'armée française : l'URSS et l'Égypte (doc. 4)
    - < Le GPRA est invité à des conférences internationales et à l'ONU (doc. 4)
  - des conséquences sociales :
    - > la violence se diffuse dans la société : le FLN organise des attentats à partir de 1954 (doc. 1), l'armée française torture pour faire avouer les prisonniers dès 1957 (doc. 2), l'OAS tente d'assassiner de Gaulle en 1962 (doc. 3)
    - > les mémoires (souvenirs, partiels et subjectifs, qu'un individu ou un groupe garde d'un événement) de la guerre d'Algérie sont meurtries et conflictuelles, d'où l'impossibilité de construire une « mémoire nationale consensuelle » (doc. 5). Il existe la mémoire des partisans de l'Algérie française (armée, pieds noirs, OAS), celle des partisans de l'indépendance (FLN)...
    - > entre 1962 et 1982, plusieurs lois d'amnistie (notion de droit permettant d'effacer, par la loi, des actes répréhensibles) ont été votées afin d'étouffer le souvenir douloureux de la guerre d'Algérie.

## Séance 6 : 1 heure

- La présidentialisation de la V<sup>ème</sup> République suscite également des oppositions, dont celle de **Pierre-Mendès France** à l'encontre du général de Gaulle. En 1967, la gauche progresse aux élections législatives, soutenue par de nombreux Français face aux inégalités sociales.

### Point de passage et d'ouverture 3 : « Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France »

Consigne : Dans les documents, trouvez des arguments et des exemples pour compléter le plan ci-dessous à propos des conceptions républicaines de de Gaulle et Mendès-France.

- Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France ont deux conceptions opposées de la République :
  - la conception de la République proposée par Charles de Gaulle :
    - > dans le **discours de Bayeux** (doc. 1), en **1946**, de Gaulle réclame un Président « placé au-dessus des partis » et qui incarnerait le pouvoir exécutif.
    - > Le pouvoir du Gouvernement émanerait du Président de la République, puisque ce-dernier aurait pour mission de le nommer (doc. 1).
    - > en **1962**, de Gaulle propose que le **Président de la République soit élu au suffrage universel direct**. C'est une nouveauté par rapport à avant.
  - les critiques contre la conception gaullienne de la République :
    - > il affirme que la pratique gaullienne du pouvoir n'est pas démocratique, car elle consiste à faire une « confiance aveugle » à un homme, (doc. 3).
    - > la V<sup>ème</sup> République est critiquée parce qu'elle est perçue comme un régime personnel, de type monarchique et sans contrepoids démocratique (doc. 5).
  - la conception de la République proposée par Pierre Mendès-France :
    - > selon Mendès-France, la démocratie implique de dire la vérité, de moraliser la vie publique, de pratiquer les principes de respect des citoyens (doc. 3).
    - > il est aussi très attaché aux libertés individuelles et collectives, d'où sa participation à la manifestation du 28 mai 1958 (doc. 2).

Doc. vidéoprojeté : « La manifestation du 13 mai 1968 à Paris »

Doc. vidéoprojeté : « L'échec du référendum et la démission (1969) »

Doc. vidéoprojeté : « La mort du Président Pompidou (1974) »

- En **mai 1968**, une **crise étudiante et ouvrière** éclate. Début mai, la contestation se répand parmi les étudiants parisiens. Le 13 mai, une grande manifestation, suivie par l'appel à la grève générale, transforme le mouvement en une crise sociale majeure : neuf millions de personnes y participent. La crise devient alors politique : de Gaulle y met fin en annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale. Ayant eu peur du désordre, les Français renforcent la majorité gaulliste.
- Mais le renouveau gaulliste échoue. Encouragé par la victoire des gaullistes aux élections législatives de juin 1968, de Gaulle renoue avec la pratique du référendum en **avril 1969** : mais il est désavoué et il présente sa **démission**. **Georges Pompidou**, son ancien Premier ministre, lui succède à l'Élysée. Son Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, met en œuvre une politique sociale plus ouverte aux aspirations des Français. En 1972, il est remplacé par Pierre Messmer, très vite confronté à la **crise économique** qui éclate en **1973**. En **1974**, les difficultés s'accroissent encore avec la **mort du président Pompidou** en plein mandat.

## Conclusion

- Sous la IV<sup>ème</sup> République, la France tente de reconstruire sa puissance : elle lance la reconstruction économique, s'allie avec les États-Unis dans la Guerre froide, s'engage dans la construction européenne mais elle a encore du mal à accepter l'indépendance de ses colonies.
- À partir de 1958, le retour de de Gaulle au pouvoir dans le contexte de la guerre d'Algérie amorce un nouveau régime, la V<sup>ème</sup> République, et renforce la puissance internationale du pays : membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, la France est une puissance nucléaire qui stabilise sa situation politique (elle accepte l'indépendance de la guerre d'Algérie) et modernise l'économie dans le contexte des « Trente Glorieuses ».